

## **Les annonces d'Emmanuel Macron passées au crible des marqueurs de la reprise des propositions de la Convention citoyenne pour le climat**

Le Réseau Action Climat a sélectionné le 21 juin 14 des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat particulièrement structurantes en termes de baisse des émissions de gaz à effet de serre et de justice sociale. Ces 14 mesures seront les marqueurs de la reprise (ou non) sans filtre des propositions de la Convention.

Voici une première analyse après les déclarations d'Emmanuel Macron lors de la remise des propositions par les 150 citoyens le 29 juin.

### **Se déplacer (31 % des émissions de GES en France dues au transport)**

*Chiffre clé : les ventes de SUV sont la 2ème cause de hausse des émissions de CO2 dans le monde selon l'AIE*

Pour des véhicules moins polluants et des alternatives au transport routier et aérien :

**Marqueur n°1 : Développer un plan d'investissement massif dans le ferroviaire** pour moderniser les infrastructures, les matériels roulants et les gares pour en faire des pôles multimodaux (lien avec les voitures, cars, vélo...), y compris pour le fret.

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention.**

Le Président de la république à seulement évoqué des investissements supplémentaires dans les transports propres.

**Marqueur n°2 : Interdire dès 2025 la commercialisation des véhicules les plus polluants et renforcer très fortement le malus** (avec une exception pour les familles nombreuses qui ont besoin d'une voiture plus grande), **augmenter le bonus pour les véhicules peu polluants et mettre en place des dispositifs d'aides**, afin d'aider davantage les ménages et les professionnels dans leur évolution et introduire le poids comme un des critères à prendre en compte.

Réponse d'E. Macron : **Pas de mention de mesure sur l'offre.**

Le Président de la république à uniquement évoqué un renforcement des aides pour que les plus précaires puissent acheter un véhicule plus "propre".

**Marqueur n°3 : Étendre et rendre obligatoire les zones à faibles émissions (ZFE)** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la santé des habitantes.

Réponse d'E. Macron : **Confirmation.**

Le Président de la République a évoqué l'interdiction des véhicules polluants dans les centres villes parmi les mesures sur lesquelles il souhaite un dialogue entre le Gouvernement et les associations d'élus pour leur mise en œuvre.

**Marqueur n°4 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les lignes intérieures et interdire** la construction de nouveaux aéroports et **l'extension des aéroports** existants.

Réponse d'E. Macron : **Refus à ce stade.**

La suppression de lignes intérieures pour lesquelles une alternative en train de moins de 4 heures existe est rejetée. Le Président de la République se cantonne à fermer quelques lignes en dessous de 2h30, comme déjà annoncé avant la Convention citoyenne pour le climat.

Par ailleurs, aucune indication concernant les extensions d'aéroports.

## **Se loger (19 % des émissions de GES en France)**

*Chiffre clé : 7 millions de passoires énergétiques en France.*

La rénovation des logements est un enjeu social, écologique et économique qui fait consensus. Mais il ne progresse pas car les mesures incitatives ne suffisent pas.

**Marqueur n°5 : Mettre en œuvre une obligation de rénovation énergétique globale des logements** à partir de 2024 avec un système progressif d'aides à la rénovation s'appuyant sur des prêts à taux zéro sur 20 ans remboursés par les économies réalisées et des subventions pour les plus démunis (pour les ménages très modestes et modestes le montant résiduel après avoir bénéficié des aides publiques et privées doit être égal à zéro ou minime).

Réponse d'E. Macron : **Refus à ce stade.**

Pour E. Macron, interdire (la location des passoires énergétiques) c'est mettre des ménages modestes en situation impossible et augmenter le mal logement. Il semble donc ne pas retenir à ce stade l'obligation de rénovation, qui démarre en 2024 pour les maisons individuelles dans les propositions de la Convention citoyenne pour le climat. Il propose plutôt d'investir davantage pour la rénovation du bâti public et pour les bailleurs et d'accompagner les locataires et les propriétaires.

**Marqueur n°6 :** Prendre immédiatement des mesures coercitives pour **stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines** très consommatrices d'espace

Réponse d'E. Macron : **Confirmation.**

Emmanuel Macron a indiqué "Allons-y !", sans préciser les modalités.

## **Se nourrir (19 % des émissions de GES en France dues à l'agriculture)**

Chiffre clé : Les engrais azotés constituent plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture.

Ils ont également un impact important en termes de pollution de l'air, avec un effet sur la santé.

**Marqueur n°7 : Réduire l'usage des engrais azotés de synthèse** par une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) pour les producteurs d'engrais qui tient compte des émissions d'ammoniac. L'augmentation (directe ou indirecte) des coûts de production pour les agriculteurs utilisant les engrais doit être compensée par des aides au développement des légumineuses.

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention.**

S'il a précisé qu'il faut « continuer à réfléchir sur une fiscalité plus incitative vers ce qui est plus vert et qui doit donc être plus rentable », la hausse de la fiscalité sur les produits émetteurs de gaz à effet de serre n'a pas été évoquée, hormis pour les produits importés depuis un pays hors UE.

**Marqueur n°8 : Rendre compatible la politique agricole commune** (en particulier le Plan Stratégique National (PSN) en cours de définition) **avec les objectifs climatiques et environnementaux** (la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), le Plan National Santé Environnement (PNSE), la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI))

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention**

Le Président de la république a seulement précisé que la PAC relève de l'UE, qu'il partage le souhait de la Convention de la rendre plus verte et qu'on peut compter sur lui pour "poursuivre ce combat" à l'échelon européen. En revanche, pour la déclinaison française de la PAC, le PSN, aucune indication n'a été donnée. Il a uniquement évoqué l'agroécologie dont la Convention souhaite accélérer la promotion.

**Marqueur n°9 : Aider à la structuration de la filière des protéagineux** (augmentation de l'autonomie du cheptel animal français, 100 % d'autonomie pour l'alimentation humaine en protéines végétales, accroissement de la diversification des cultures dans la PAC, mise en oeuvre du Plan Protéines Végétales national) via une inscription dans la loi et le PSN.

Réponse d'E. Macron : **Confirmation.**

Le Président de la République a évoqué la nécessaire "indépendance" française et européenne, dont la souveraineté alimentaire », et a spécifiquement cité les protéines en prenant l'exemple des importations de soja OGM du bout du monde et en appelant un "modèle beaucoup plus indépendant sur ce plan-là".

Les ONG ont participé aux consultations pour une stratégie protéines végétales qui devait être publiée en septembre 2019 et qui est toujours attendue. Sa publication prochaine avec une intégration des ambitions de la Convention citoyenne pour le climat serait un bon signal.

## Consommer

*Chiffre clé : Les dépenses de publicité et de communication du secteur automobile ont représenté en 2019 en France 4,3 milliards d'euros pour promouvoir l'usage d'énergies fossiles.*

**Marqueur n°10 : Interdire la publicité des produits les plus émetteurs de GES** (une sorte de loi Evin sur le climat), par exemple pour les voitures les plus polluantes, sur tous les supports publicitaires afin de réorienter la consommation sur des produits plus vertueux sur le plan climatique et en mettant un frein à la surconsommation

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention**

Le Président de la République a seulement mis en avant l'information des consommateurs avec le CO2 score.

## Produire-Travailler

*Chiffre clé : En France, les études des scénarios de transition écologique calculent un potentiel de 280 000 à 400 000 créations d'emplois d'ici 2030*

**Marqueur n°11 : Accompagner la reconversion des entreprises** et la transformation des métiers. Anticiper la conversion des entreprises, anticiper les transformations sur le marché de l'emploi pour apporter les formations adaptées. Accompagner chaque entreprise, organisation et personne pour faire évoluer ses activités, voire en changer si elles devaient disparaître.

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention**

Au même titre que la crise sanitaire impacte notre économie, la transition écologique aura des impacts forts sur de nombreux secteurs. Le nombre d'emplois créés sera supérieur à celui des emplois perdus. Néanmoins, l'anticipation et l'accompagnement des entreprises, des salariés et des territoires concernés par des fermetures de site ou des évolutions majeures de process est un enjeu clé que la Convention, dont le mandat intègre la justice sociale, a bien intégré.

**Marqueur n°12 : Conditionner les aides publiques aux entreprises** à l'évolution positive du bilan gaz à effet de serre

Réponse d'E. Macron : **Aucune mention**

Alors même que cet enjeu est au cœur des débats de l'actuel projet de loi de finances rectificative, Emmanuel Macron a uniquement évoqué des bilan carbone annuels pour les entreprises, sans faire un lien avec les aides publiques qui leur sont actuellement apportées.

**Marqueur n°13 : Les entreprises qui distribuent plus de 10 M€ de dividendes** annuels participeront à l'effort de financement collectif de la transition écologique, à hauteur de 4 % du montant des dividendes distribués, chaque année.

Réponse d'E. Macron : **Refus.**

Cette mesure a été fermement refusée par le Président de la République.

# Commerce international

*Chiffre clé* : Les émissions liées aux importations ont augmenté de 1,7 % par an en moyenne depuis 2010.

**Marqueur n° 14** : Notifier à la commission Européenne le fait que **la France ne ratifiera pas le CETA** (accord de commerce entre l'Europe et le Canada) en l'état et dénoncer son application provisoire. Les citoyens demandent que à ce que le CETA, mais aussi les 20 accords en cours de négociations soient renégociés pour y intégrer : le principe de précaution, les contributions nationales apportées dans le cadre de l'Accord de Paris, permettre la transparence des négociations. Ils demandent la fin des tribunaux d'arbitrages.

Réponse d'E. Macron : **Refus à ce stade.**

Le Président de la république n'a évoqué ni une non-ratification, ni une renégociation. Il a uniquement mis en avant la poursuite de l'évaluation du CETA au regard de l'Accord de Paris.